

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES – BRABANT WALLON

P.V. administratif n° 10 - Séance du 14/11/2017

MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président, Trésorier), De Leener (Secrétaire), Mr Beckers, Mlle Colmant, Mr Dekoninck, Mlle El Haddouchi, MM Gilles, Lambert, Mme Roisin, Mr Squiflet

1. Correspondance in

- Demande d’attestation pour mutation administrative :
 - 0017 Anciens 13 (1423 Chaoui)
 - 1423 Royal 4 (2576 Bouhamda)
 - 2519 Ganshoren Dames (2576 Amerlinck)

2. Correspondance out

- Délivrance d’attestation pour mutation administrative : voir point 1

3. Championnat

- Forfait général :
 - 1423 Royal en U10B
- Application PC 48 – cartes non rentrées week-end du 12/11/2017 : 1375 Braine le Château, 1584 La Chenaie

4. Coupe

- Candidature pour l’organisation des ½ finales des coupes seniors :
 - 0017 Anciens 13
 - 1331 Canter
 - Le Cp décidé d’octroyer l’organisation des ½ finales seniors au cercle Canter
- Coupe Open : inscriptions ouvertes pour les différentes catégories, le règlement a été joint au mail

5. Arbitrage

- Rappel aux clubs : lorsque qu’un arbitre se présente et sollicite la clé des vestiaires, ce n’est pas à l’arbitre à donner sa carte d’identité en dépôt, mais bien le délégué aux arbitres.

6. Commission Technique des Jeunes

- Entraînement sélections ce dimanche au Palais du Midi de 9 à 11h

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d’identité, visite médicale – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 5/11/2017

Journée	Club	n° de rencontre	Article
9	70	DS22103+HU16B0302	33
9	242	HS3A1104	33
9	252	HU14C1705+HU16B0305	33
9	400	HS3A1104+HU16A1101+HU18A1901	33
9	847	HS2A0302	33
9	959	HU14A0304	33
9	1375	HS2B0302	33

9	1542	HS3A0703+HU14C1701+HU16C1402	33
9	1610	HU16A1101	33
9	1949	HU210306	33
9	2316	HU16B1601+HU18C1306	33
9	2316	HU16B1601+HU18C1306	48
9	2344	HS2B2605+HU14C1705	33
9	2576	HU18A0105	33
9	2631	HS3A0204+HU18C1306	33
9	2640	HU211402	33
9	2646	HS3C0505	33

9. Actualité de la province

- L'équipe du Canter évoluant en DU19 est désormais sous le statut « d'équipe spéciale ». Ceci entraîne la perte de ses droits en application des PA32 et PF8

Prochaine réunion comité : 19/12/2017

O. MONSIEUR – A. DE LEENER